

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, 5 novembre 2025 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (**TSX : BEP.UN**; **NYSE : BEP**) (« **Brookfield Renewable Partners** », « **BEP** ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025.

« Nous avons connu un autre excellent trimestre, marqué par l'avancement de plusieurs priorités stratégiques et l'obtention de solides résultats financiers. En octobre, nous avons fait l'annonce d'un partenariat transformateur avec le gouvernement américain susceptible d'accélérer considérablement le déploiement de réacteurs Westinghouse aux États-Unis et à l'étranger, ce qui devrait donner lieu à une importante croissance de nos activités pour de nombreuses années », a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d'Énergie Brookfield.

Il a ajouté : « Nous avons continué à renforcer notre position de chef de file en production essentielle d'électricité de base et en technologies permettant de stabiliser les réseaux électriques, y compris l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire et le stockage d'énergie. Notre connaissance approfondie de ces technologies incontournables, nos capacités de développement de premier plan en matière d'énergie renouvelable à faible coût et à commercialisation rapide, ainsi que notre accès à des capitaux d'envergure nous placent en bonne voie de conclure des partenariats exceptionnels et de saisir les possibilités d'investissement découlant de la montée de la demande d'électricité afin de favoriser le déploiement de l'IA. »

<i>En millions \$ US (sauf les montants par part), non audité</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(120) \$	(181) \$	(429) \$	(455) \$
– Par part de société en commandite ¹	(0,23)	(0,32)	(0,81)	(0,83)
Fonds provenant des activités ²	302	278	988	913
– Par part ^{2, 3}	0,46	0,42	1,49	1,38

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a généré des fonds provenant des activités de 302 millions \$, ou 0,46 \$ par part, soit une augmentation de 10 % d'un exercice à l'autre. Cette hausse fait foi d'excellents résultats d'exploitation, de la croissance des activités de développement et d'acquisitions relatives. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie et des autres charges, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est élevée à 120 millions \$.

Excellents résultats d'exploitation

Nos activités ont connu un excellent trimestre, ce qui a entraîné de solides résultats financiers, grâce à notre parc mondial diversifié et à nos flux de trésorerie contractuels assortis de clauses d'indexation sur l'inflation. De récentes fusions et acquisitions, ainsi que l'expansion de nos activités de développement ont également contribué à notre rendement. Compte tenu des résultats à ce jour et des perspectives positives pour nos activités, nous prévoyons toujours atteindre notre objectif pour l'exercice qui est de faire croître de plus de 10 % les fonds provenant des activités par part, tout en continuant de diversifier nos flux de trésorerie et d'en rehausser la qualité.

- Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 119 millions \$, en hausse par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de l'excellente production de nos parcs canadiens et colombiens, de l'augmentation des prix visant notre parc américain et de la hausse des résultats découlant de nos activités commerciales et opérationnelles. Ce rendement témoigne de la croissance de la demande d'électricité de base d'envergure et de notre capacité à tirer parti de l'amélioration des prix dans le contexte actuel.

- Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 177 millions \$. La croissance attribuable à l'acquisition de Neoen, de Geronimo Power et d'un portefeuille d'actifs éoliens au Royaume-Uni et aux profits tirés de la vente d'actifs en développement a été contrebalancée par l'incidence des ventes d'actifs réalisées au cours de l'exercice précédent.
- Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités de 127 millions \$, une hausse par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, la croissance ayant été contrebalancée en partie par la vente de notre entreprise de stockage par pompage au cours de l'exercice précédent et le calendrier des commandes de Westinghouse. Depuis le début de l'exercice, les fonds provenant des activités générés par nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont augmenté de plus de 30 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des solides résultats de Westinghouse, de la croissance attribuable à l'acquisition de Neoen et des profits réalisés lors des ventes d'actifs.
- Au cours du trimestre, nous avons fait avancer nos priorités commerciales, notamment en obtenant des contrats à long terme visant la production d'environ 4 000 gigawattheures additionnels par année, y compris la signature d'un contrat de 20 ans pour l'une de nos centrales hydroélectriques dans la région PJM dans le cadre de notre accord-cadre avec Microsoft en matière d'énergie renouvelable, un exemple parmi tant d'autres permettant de prouver l'augmentation de la demande d'hydroélectricité de la part des sociétés technologiques désireuses de concrétiser leurs ambitions de croissance. Grâce à ce contrat, nous prévoyons réaliser un financement additionnel d'importance, de sorte à disposer de davantage de capitaux à réinvestir dans une croissance relative.

Nous avons investi, ou convenu d'investir, un montant pouvant atteindre 2,1 milliards \$ (montant net d'environ 1,2 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans de multiples placements sur nos principaux marchés, y compris en clôturant notre investissement additionnel dans Isagen, en poursuivant la mise en œuvre de notre stratégie de développement d'actifs de stockage par batteries et en concluant un partenariat transformateur avec le gouvernement des États-Unis à l'égard de Westinghouse.

- Nous avons conclu, avec notre partenaire, Cameco, un partenariat transformateur avec le gouvernement américain pour favoriser le déploiement d'énergie nucléaire au pays et à l'étranger. Dans le cadre de cette convention, le gouvernement américain prévoit investir au moins 80 milliards \$ dans la construction de nouveaux réacteurs nucléaires Westinghouse. Ce partenariat et le déploiement des technologies de Westinghouse sont relutifs pour nos activités. Par ailleurs, nous sommes d'avis qu'il est probable qu'un essor considérable succède à ce que nous pressentons être le début d'un cycle d'investissement durable et soutenu dans le nucléaire.
- Récemment, nous avons conclu notre investissement additionnel que nous avons annoncé dans Isagen, notre plateforme hydroélectrique colombienne, ce qui a accru notre exposition à des activités liées aux infrastructures essentielles, pratiquement sans risque et à grande échelle. Cette transaction relative nous permet d'augmenter notre participation dans un portefeuille irremplaçable d'actifs hydroélectriques produisant en tout temps une capacité de base et dégageant des flux de trésorerie contractuels stables et considérables.
- Au cours du trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie mondiale de développement d'actifs de stockage par batteries en tirant parti de nos capacités élargies (au moyen de l'acquisition de Neoen), de notre présence à l'échelle mondiale et de nos solides relations commerciales. Le trimestre a été marqué par la mise en service d'un actif de stockage par batteries en Australie d'une puissance d'environ 340 mégawatts qui, une fois combiné au premier stade du projet, représente dorénavant le plus grand actif de stockage par batteries en exploitation du pays. La hausse de la demande d'électricité entraînant une charge de pointe plus élevée et une meilleure pénétration des énergies renouvelables sur le marché, nous observons une hausse des possibilités associées au stockage par batteries et une augmentation importante des contreparties désireuses de conclure des contrats de capacité à long terme, un attribut essentiel de notre approche de développement pratiquement sans risque.
- À l'échelle mondiale, nous avons mis en service des capacités d'environ 1 800 mégawatts dans nos secteurs énergie solaire destinée aux réseaux publics, énergie éolienne, énergie décentralisée et stockage. Nous prévoyons toujours mettre en service de nouveaux projets d'une puissance d'environ 8 000 mégawatts en 2025.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de recyclage d'actifs, qui a généré un produit estimatif d'environ 2,8 milliards \$ (montant net d'environ 900 millions \$ pour Énergie Brookfield) tiré de transactions conclues depuis le début du troisième trimestre. Nous avons le regard tourné vers des possibilités claires de vente d'actifs pour l'exercice qui devraient conduire à des activités de recyclage record en 2025, qui généreront de solides rendements et des capitaux aux fins de réinvestissement dans la croissance.

- Au cours du trimestre, nous avons convenu de vendre une participation dans une entreprise de production décentralisée de premier plan en Amérique du Nord, ce qui devrait permettre de dégager d'excellents rendements. Dans le cadre de l'accord, nous continuerons de détenir près de la moitié du portefeuille d'actifs en développement, de sorte à conserver une exposition à la croissance de cette plateforme dans l'avenir.
- Nous avons également convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires destinés aux réseaux publics aux États-Unis d'une puissance d'environ 800 mégawatts. La vente du portefeuille témoigne de la réussite durable de notre stratégie de roulement des capitaux au sein de nos plateformes en développement, qui permet de dégager d'excellents rendements.

Au cours du trimestre, nos liquidités sont demeurées solides, nous avons renforcé notre bilan et nous avons réalisé des financements qui ont permis d'optimiser la structure de notre capital et de disposer de davantage de capitaux à réinvestir dans la croissance.

- À la fin du trimestre, nous disposons de liquidités disponibles d'environ 4,7 milliards \$, qui nous procurent une souplesse considérable pour nos activités. De plus, au cours du trimestre, nous avons réalisé des financements d'environ 7,7 milliards \$, ce qui a permis d'optimiser la structure de notre capital et de porter le total des financements réalisés depuis le début de l'exercice à 27 milliards \$ à l'échelle de l'entreprise.
- Le trimestre a été marqué par des financements additionnels pour nos installations hydroélectriques de Holtwood et Safe Harbor dans la foulée des premiers contrats que nous avons signés en vertu de l'accord-cadre conclu avec Google, ainsi que par des financements additionnels novateurs pour une centrale hydroélectrique distincte afin de fournir de l'électricité dans le Mid-Atlantic. Ces financements ont fait l'objet d'une forte demande de la part des investisseurs et ont été plus de cinq fois sursouscrits aux écarts de taux les plus bas jamais offerts pour ces types de financement au cours des cinq dernières années. Au total, le financement additionnel de ces trois actifs nous a permis de dégager un produit d'environ 1,1 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield), tout en conservant une cote de crédit de première qualité.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,373 \$ par part de société en commandite, sera versée le 31 décembre 2025 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 28 novembre 2025. Parallèlement à la déclaration de distribution de la société en commandite, le conseil d'administration de BEPC a déclaré un dividende trimestriel équivalent de 0,373 \$ par action, qui sera également versé le 31 décembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 novembre 2025. Énergie Brookfield cible des distributions durables susceptibles de croître au fil du temps en fonction de hausses annuelles moyennes de l'ordre de 5 % à 9 %.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analyses et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du troisième trimestre de 2025 ainsi que la lettre aux porteurs de parts et les renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Pour participer à la conférence téléphonique qui aura lieu le 5 novembre 2025 à 9 h (HE), veuillez vous inscrire à l'adresse <https://register-conf.media-server.com/register/BI476d5fee17d54ce692a464170e023c24>. Après l'inscription, vous recevrez par courriel un numéro à composer et un numéro d'identification unique. La conférence téléphonique sera également diffusée en direct à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/kmabtsxr/>.

Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes cotées en Bourse d'énergie renouvelable et de solutions durables au monde. Notre portefeuille d'énergie renouvelable comprend des centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et de stockage, et nos actifs de solutions durables comprennent une participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la production d'électrocarburants, entre autres.

Les investisseurs peuvent investir dans le portefeuille par l'intermédiaire de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société phare cotée d'énergie renouvelable et de transition de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs établi à New York ayant des actifs sous gestion de plus de 1 billion \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov>, et sur le site SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/accueil>. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :

Simon Maine

Directeur général, Communications

+44 (0)7398 909 278

simon.maine@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Alex Jackson

Vice-président principal, Relations avec les investisseurs

(416)-649-8196

alexander.jackson@brookfield.com

Brookfield Renewable Partners L.P.
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 935 \$	3 135 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁴	6 857	6 705
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4 264	2 740
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	77 418	78 909
Actifs d'impôt différé et autres actifs ⁵	7 829	3 320
Total de l'actif	98 303 \$	94 809 \$
Passif		
Emprunts de la société mère ⁶	4 070 \$	3 802 \$
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁷	31 855	30 588
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁸	20 731	15 524
Passifs d'impôt différé	8 803	8 439
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	23 616 \$	26 168 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	44	50
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 145	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	1 981	2 269
Actions privilégiées	555	537
Billets subordonnés perpétuels	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	634	634
Capitaux propres des commanditaires	3 132	3 604
Total du passif et des capitaux propres	98 303 \$	94 809 \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Comptes consolidés des résultats d'exploitation

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits	1 596 \$	1 470 \$	4 868 \$	4 444 \$
Autres produits	319	155	551	251
Coûts d'exploitation directs ⁹	(721)	(623)	(2 095)	(1 875)
Coûts de service de gestion	(57)	(59)	(162)	(157)
Charge d'intérêts	(586)	(514)	(1 819)	(1 479)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(10)	(12)	(83)	(70)
Profit de change et sur les instruments financiers	66	186	570	422
Charge d'amortissement	(611)	(514)	(1 803)	(1 533)
Divers	(20)	(137)	(342)	(176)
Recouvrement (charge) d'impôt				
Exigible	—	38	57	(6)
Différé	66	(29)	292	(18)
Résultat net	42 \$	(39) \$	34 \$	(197) \$
Résultat net attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	162 \$	142 \$	463 \$	258 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(120)	(181)	(429)	(455)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	(0,23) \$	(0,32) \$	(0,81) \$	(0,83) \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Résultat net	42 \$	(39) \$	34 \$	(197) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	611	514	1 803	1 533
Profit latent de change et sur les instruments financiers	(89)	(211)	(578)	(450)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	10	12	83	70
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(66)	29	(292)	18
Autres éléments sans effet de trésorerie	(134)	70	41	163
	374	375	1 091	1 137
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres ¹⁰	12	123	61	(84)
	386	498	1 152	1 053
Activités de financement				
Emprunts nets de la société mère	—	289	200	586
Facilités de crédit de la société mère, montant net	(169)	(200)	(240)	100
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	1 622	683	6 283	2 095
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	(38)	236	1 329	525
Rachat de titres de capitaux propres, montant net, et frais connexes	—	—	(34)	(37)
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(221)	(169)	(1 032)	(570)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(287)	(267)	(851)	(798)
	907	572	5 655	1 901
Activités d'investissement				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	—	(98)	(4 429)	(109)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(1 755)	(918)	(4 779)	(2 578)
Cession d'entreprises associées et d'autres actifs	624	64	1 347	16
Liquidités soumises à restrictions et autres	(51)	(58)	(178)	(68)
	(1 182)	(1 010)	(8 039)	(2 739)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Augmentation (diminution)	111	60	(1 232)	215
Profit (perte) de change sur la trésorerie	—	16	121	(28)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(83)	(46)	(89)	(62)
Solde au début de la période	1 907	1 236	3 135	1 141
Solde à la fin de la période	1 935 \$	1 266 \$	1 935 \$	1 266 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	1 907	2 333	2 449	2 449	224 \$	208 \$	127 \$	116 \$	60 \$	44 \$
Brésil	767	862	981	1 032	48	48	32	33	29	28
Colombie	903	810	911	886	73	87	46	50	30	24
	3 577	4 005	4 341	4 367	345	343	205	199	119	96
Énergie éolienne	1 668	1 751	1 970	2 072	116	133	89	109	47	80
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 522	1 152	1 832	1 363	174	145	172	158	130	127
Énergie décentralisée et stockage	419	412	386	330	68	64	101	95	89	85
Solutions durables	—	—	—	—	123	119	47	32	38	30
Siège social	—	—	—	—	—	—	15	(7)	(121)	(140)
Total	7 186	7 320	8 529	8 132	826 \$	804 \$	629 \$	586 \$	302 \$	278 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	8 736	8 941	9 245	9 245	856 \$	767 \$	526 \$	487 \$	321 \$	278 \$
Brésil	2 717	2 905	2 905	3 060	148	160	105	110	92	94
Colombie	2 807	2 174	2 680	2 637	211	238	136	126	74	53
	14 260	14 020	14 830	14 942	1 215	1 165	767	723	487	425
Énergie éolienne	6 182	5 987	6 945	7 016	427	457	344	366	217	270
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	3 817	2 981	4 540	3 469	396	358	402	365	293	279
Énergie décentralisée et stockage	1 139	1 091	1 032	881	188	177	280	192	247	163
Solutions durables	—	—	—	—	431	352	154	118	124	105
Siège social	—	—	—	—	—	—	7	26	(380)	(329)
Total	25 398	24 079	27 347	26 308	2 657 \$	2 509 \$	1 954 \$	1 790 \$	988 \$	913 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	54 \$	(124) \$	76 \$	109 \$	43 \$	(116) \$	42 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	164	218	143	75	11	—	611
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(17)	75	(88)	(28)	—	(8)	(66)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	28	(15)	25	(71)	(49)	16	(66)
Divers ¹¹	2	(51)	(66)	46	17	2	(50)
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	57	57
Charge d'intérêts	180	136	144	61	1	64	586
(Recouvrement) charge d'impôt exigible	(4)	1	11	(9)	1	—	—
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(202)	(151)	(73)	(82)	23	—	(485)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	205 \$	89 \$	172 \$	101 \$	47 \$	15 \$	629 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	51 \$	(71) \$	63 \$	48 \$	2 \$	(132) \$	(39) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	158	215	103	34	4	—	514
Charge (recouvrement) d'impôt différé	9	(15)	15	33	—	(13)	29
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(21)	32	(60)	(127)	(23)	13	(186)
Divers ¹¹	4	(11)	38	75	27	9	142
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	59	59
Charge d'intérêts	186	126	94	49	1	58	514
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	32	(9)	(37)	(23)	—	(1)	(38)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(220)	(158)	(58)	6	21	—	(409)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	199 \$	109 \$	158 \$	95 \$	32 \$	(7) \$	586 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	192 \$	72 \$	(192) \$	204 \$	114 \$	(356) \$	34 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	493	663	420	193	34	—	1 803
(Recouvrement) d'impôt différé	(16)	(160)	(120)	33	—	(29)	(292)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	51	(349)	(87)	(101)	(113)	29	(570)
Divers ¹¹	45	105	192	71	39	26	478
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	162	162
Charge d'intérêts	564	526	390	163	3	173	1 819
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	34	—	50	(144)	1	2	(57)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(596)	(513)	(251)	(139)	76	—	(1 423)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	767 \$	344 \$	402 \$	280 \$	154 \$	7 \$	1 954 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	179 \$	(54) \$	(16) \$	37 \$	5 \$	(348) \$	(197) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	478	621	327	99	8	—	1 533
Charge (recouvrement) d'impôt différé	17	(22)	17	33	(1)	(26)	18
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(62)	(115)	(55)	(134)	(63)	7	(422)
Divers ¹¹	7	3	54	63	19	86	232
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	157	157
Charge d'intérêts	583	355	258	121	10	152	1 479
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	54	10	(35)	(21)	—	(2)	6
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(533)	(432)	(185)	(6)	140	—	(1 016)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	723 \$	366 \$	365 \$	192 \$	118 \$	26 \$	1 790 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net	42 \$	(39) \$	34 \$	(197) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	611	514	1 803	1 533
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(66)	29	(292)	18
Profit de change et sur les instruments financiers	(66)	(186)	(570)	(422)
Divers ¹³	(50)	142	478	232
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁴	(169)	(182)	(465)	(251)
Fonds provenant des activités	302 \$	278 \$	988 \$	913 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net par part de société en commandite¹	(0,23) \$	(0,32) \$	(0,81) \$	(0,83) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	0,43	0,39	1,28	1,16
Recouvrement d'impôt différé	(0,16)	—	(0,16)	(0,05)
Profit de change et sur les instruments financiers	(0,04)	(0,06)	(0,04)	(0,17)
Divers ¹⁵	0,46	0,41	1,22	1,27
Fonds provenant des activités par part³	0,46 \$	0,42 \$	1,49 \$	1,38 \$

Communiqué de presse

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou notre « société ») (NYSE, TSX : BEPC) a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,373 \$ par action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (une « action »), qui sera versé le 31 décembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 novembre 2025. Le montant par action et les dates d'inscription et de versement de ce dividende sont identiques à ceux de la distribution trimestrielle annoncés aujourd'hui par BEP sur ses propres parts de société en commandite.

Les actions de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
<i>En millions \$ US (sauf les montants par part), non audité</i>	2025	2024	2025	2024
Informations financières choisies				
Perte nette attribuable à la société en commandite	(233) \$	(674) \$	(1 638) \$	(525) \$
Fonds provenant des activités ²	171	157	508	595

BEPC a généré des fonds provenant des activités de 171 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à 157 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions classées à titre de passifs financiers et des autres éléments sans effet de trésorerie, notre perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est établie à 233 millions \$ par rapport à une perte de 674 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après ajustement pour exclure la réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables, la perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est élevée à 108 millions \$ par rapport à une perte de 62 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Brookfield Renewable Corporation
États consolidés de la situation financière

Aux

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

**30 septembre
2025**

31 décembre
2024

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	559 \$	624 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁴	4 322	3 162
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	966	753
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	39 707	39 388
Actifs d'impôt différé et autres actifs ⁵	1 761	202
Total de l'actif	47 315 \$	44 129 \$

Passif

Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁷	14 675 \$	13 775 \$
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁸	5 320	3 153
Passifs d'impôt différé	7 007	6 493
Actions classées à titre de passifs financiers	9 778	8 600

Capitaux propres

Participations ne donnant pas le contrôle :

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 477 \$	10 508 \$
---	------------------	-----------

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	270	259
---	------------	-----

Société en commandite	(212)	10 535	1 341	12 108
-----------------------	--------------	--------	-------	--------

Total du passif et des capitaux propres	47 315 \$	44 129 \$
--	------------------	-----------

Brookfield Renewable Corporation

Comptes consolidés de résultat

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits	931 \$	1 041 \$	2 790 \$	3 155 \$
Autres produits	85	29	147	96
Coûts d'exploitation directs ⁹	(370)	(407)	(1 091)	(1 310)
Coûts de service de gestion	(26)	(28)	(75)	(71)
Charge d'intérêts	(398)	(328)	(1 236)	(1 032)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	—	(6)	(22)
(Perte) profit de charge et sur les instruments financiers	(5)	12	(52)	78
Charge d'amortissement	(313)	(313)	(939)	(970)
Divers	(8)	(31)	(40)	(29)
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables ¹⁶	(125)	(612)	(1 178)	(341)
(Charge) recouvrement d'impôt				
Exigible	(7)	(34)	(55)	(63)
Différé	16	7	58	(3)
Perte nette	(225) \$	(664) \$	(1 677) \$	(512) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Participations ne donnant pas le contrôle :				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8 \$	10 \$	(39) \$	12 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	—	—	—	1
Société en commandite	(233)	(674)	(1 638)	(525)
	(225) \$	(664) \$	(1 677) \$	(512) \$

Brookfield Renewable Corporation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Perte nette	(225) \$	(664) \$	(1 677) \$	(512) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	313	313	939	970
(Profit latent) perte latente de change et sur les instruments financiers	—	(39)	9	(105)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	—	6	22
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(16)	(7)	(58)	3
Autres éléments sans effet de trésorerie	(5)	53	52	99
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables ¹⁶	125	612	1 178	341
	197	268	449	818
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres ¹⁰	62	40	59	(113)
	259	308	508	705
Activités de financement				
Emprunts sans recours et emprunts auprès de parties liées, montant net	79	(160)	304	70
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	68	95	225	220
Remboursement de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	—	(44)	—	(80)
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(38)	(57)	(490)	(321)
À la société en commandite	—	—	(5)	—
	109	(166)	34	(111)
Activités d'investissement				
Investissement dans les immobilisations corporelles	(240)	(162)	(790)	(638)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(83)	—	(124)	—
Cession de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	44	86	358	164
Liquidités soumises à restrictions et autres	(65)	(42)	(76)	(66)
	(344)	(118)	(632)	(540)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Augmentation (diminution)	24	24	(90)	54
Profit (perte) de change sur la trésorerie	4	8	50	(31)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(25)	(27)	(25)	(31)
Solde au début de la période	556	614	624	627
Solde à la fin de la période	559 \$	619 \$	559 \$	619 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Perte nette	(225) \$	(664) \$	(1 677) \$	(512) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	313	313	939	970
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(16)	(7)	(58)	3
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	5	(12)	52	(78)
Divers ¹⁷	(3)	32	64	(113)
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les actions échangeables de BRHC ¹⁸	126	64	422	193
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables ¹⁶	125	612	1 178	341
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁹	(154)	(181)	(412)	(209)
Fonds provenant des activités	171 \$	157 \$	508 \$	595 \$

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934 dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC les plus récents ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Celui-ci est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et qui peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 30 septembre » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du troisième trimestre de 2025. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Périodes de neuf mois closes les 30 septembre » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du troisième trimestre de 2025.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 283,8 millions et 284,2 millions (respectivement 285,1 millions et 285,7 millions en 2024).
- 2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- 3) Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 s'est établi à respectivement 661,9 millions et 662,2 millions (respectivement 663,2 millions et 663,8 millions en 2024) et comprenait la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2. Le nombre réel de parts en circulation au 30 septembre 2025 s'élevait à 662,0 millions (663,2 millions en 2024).
- 4) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées inscrits à l'état consolidé de la situation financière.
- 5) Le solde comprend les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs non courants inscrits à l'état consolidé de la situation financière.
- 6) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts de la société mère inscrites à l'état consolidé de la situation financière.
- 7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans l'état consolidé de la situation financière.
- 8) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants inscrits à l'état consolidé de la situation financière.
- 9) Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-après.
- 10) Le solde comprend la variation nette du fonds de roulement, les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.
- 11) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.
- 12) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.
- 13) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

- ¹⁴⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.
- ¹⁵⁾ Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.
- ¹⁶⁾ Représente les profits (pertes) sur les actions assorties d'une option d'échange / de rachat qui ont été classées à titre de passifs conformément aux IFRS.
- ¹⁷⁾ Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la Société dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- ¹⁸⁾ Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.
- ¹⁹⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.
- ²⁰⁾ Toutes les occurrences des termes « capital » ou « capitaux » se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- ²¹⁾ Les liquidités disponibles de plus de 4,7 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2025.